

Résumé

Proposition de recommandation du Conseil sur le contrôle de parcours professionnels diplômés — COM (2017) 249

La Chambre des Députés salue la mise en œuvre des conclusions du Conseil sur l'entrepreneuriat dans l'éducation et la formation, les États membres sont convenus d'utiliser le contrôle des informations sur les parcours professionnels des diplômés, l'évaluation de la qualité, de l'efficacité, de l'éducation et de la formation à l'esprit d'entreprise, ainsi que la proposition visant à recueillir des données comparables au niveau de l'UE sur les résultats de la carrière des diplômés de l'enseignement supérieur.

En outre, elle recommande d'intensifier les efforts visant à informer les parties prenantes des normes et lignes directrices européennes pour l'assurance de la qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES) et le cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (CERAQ) — pour améliorer l'accessibilité. En outre, les données à caractère personnel doivent être respectées dans l'application de l'initiative proposée, demande par conséquent à la Commission de prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire les risques de non-respect de la législation. Les informations à collecter doivent comprendre des données sur les diplômés de l'accès à l'activité et les données de base sur le degré d'autonomie de l'école et les dispositifs de financement, éventuellement en coopération avec le réseau européen Eurydice, comparaison des systèmes éducatifs des États membres avec d'autres systèmes d'éducation réussie de l'extérieur de l'Europe. À cette fin, il est proposé de mettre en place un mécanisme procédural.

La Chambre des députés tient à souligner qu'en matière de ressources humaines dans les systèmes éducatifs devraient être soutenus au niveau de l'Union, en particulier dans les États membres les plus faibles des résultats, en veillant au bon développement de la procédure proposée et l'interprétation des données recueillies afin de mettre en place l'espace commun de l'éducation et les systèmes nationaux.